FORMATION DE CADRE
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DES DROITS CULTURELS

L'ENA

CADRE DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE DES CITÉS

FRMJC IdF Fédération Régionale des MJC en Ile-de-France
uniformation
UPEC UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
espe École supérieure du professorat et de l'éducation Académie de Créteil
FAMDT

CONTEXTE SOCIAL

INTRODUCTION P 1.1

ENJEUX DE CETTE FORMATION DANS L'ÉPOQUE P 1.2

1

CONTEXTE SOCIAL DANS LEQUEL S'INSCRIT CETTE FORMATION PROFESSIONNELLE

INTRODUCTION

Quand nous ne croyons plus au progrès social, la crise n'est plus économique, elle est culturelle. Elle est culturelle parce que nous ne croyons plus aux vertus du système. Quand la condition salariale est en régression, quand les acquis (conquis) sociaux sont remis en cause, quand la répartition des richesses n'a jamais été aussi inégalitaire, quand le réchauffement de la planète menace, notre modèle de société basé sur l'Etat régulateur qui redistribue la richesse n'est plus crédible.

Nous ne sommes plus certain·e·s de voir nos enfants accéder à un meilleur statut que le nôtre. Les inégalités s'accroissent non seulement à l'échelle internationale mais également entre catégories d'un même territoire. Le modèle de « l'Etat providence » qui garantissait le progrès économique, le progrès culturel et social linéaire pour la population n'est plus à l'ordre du jour.

Jusqu'à récemment, la démocratie de représentation et la République étaient crédibles et efficaces pour le plus grand nombre parce que l'idéal qu'elles portaient était une promesse d'ascension sociale et cette promesse était grosso modo tenue : redistribution des fruits de la richesse produite, même a minima, sur l'ensemble des couches sociales, sécurité de l'emploi, épanouissement pendant le temps hors travail, sécurité sociale, nivellement des inégalités.

Cette organisation économique et sociale était accompagnée de divisions politiques claires qui recouvraient des clivages sociaux qui l'étaient tout autant. La disparition de ce modèle peut alors conduire à un épuisement de la « promesse républicaine » du progrès social pour tous. Cette disparition peut alors amener à la tentation de se débarrasser de la représentation démocratique et de l'arbitrage du politique, à se débarrasser de la République.

Avec une société planétaire livrée aux lois du marché, les personnes, pour comprendre leur situation et leur rapport social, ne peuvent plus ni désigner d'adversaire, ni préserver un secteur d'intérêt général « social » ou « culturel » à l'écart des enjeux marchands. **La crise devient alors culturelle parce qu'elle devient la crise de représentation d'un modèle unique.** La justice sociale, pierre angulaire du compromis de la société d'après-guerre, passe de la redistribution des richesses à la réparation ou à l'assistance.

Dans ce contexte, des scénarios possibles, non étanches, se présentent à nous tous les jours comme par exemple :

- **Le scénario libéral marchand** (s'en remettre aux lois du marché pour régler tous les problèmes) ;
- **Le scénario communautaire** (le repli sur soi, avec les siens, entre soi, satisfaction d'intérêts communautaires et non de l'intérêt général) ;
- **Le scénario de la démocratie directe** (on fait ce que qu'on nous demande, les sondages décident) ;
- **Le scénario d'une démocratie de délibération** appliquée aux enjeux collectifs que nous vivons ;

C'est vers ce scénario d'approfondissement de la démocratie que tend notre formation et notre vision professionnelle par des droits d'expression, d'analyse, de compréhension puis de délibération.

Enjeux de cette formation dans l'époque

Ce quatrième scénario d'approfondissement démocratique concerne la population mondiale. Pour nous, chacun·e est concerné·e et capable de discuter de ce qu'il·elle vit et comprend de sa situation, de produire des savoirs sur cette situation, son travail, son quartier et de formuler des propositions pour changer ces réalités.
La formation Cadre de l'éducation populaire est conçue pour répondre à ces attentes et besoins politiques, culturels et sociaux de notre époque.

Quels sont les questionnements à partir desquels nous avons construit cette formation ?

- Dans une époque de crise globale : économique, écologique, sociale, culturelle… comment ceux qui ont à travailler au contact direct des populations et notamment des plus jeunes, pourraient-ils avoir une quelconque crédibilité auprès des pouvoirs publics, s'ils ne bénéficiaient pas d'une formation adaptée ?
- Comment revendiquer le fait de construire une action autour d'un système de valeurs, sans former les professionnels à ce système de valeurs ?

Ces besoins qui s'expriment tous les jours d'avantage et avec plus d'urgence sont travaillés souvent au sein des structures et services qui constituent ce que l'on appelle le « socio-culturel » ou le « socio-éducatif ». Leur mission consiste le plus souvent à offrir des activités, des pratiques, des projets d'animation durant le temps de loisir. Aussi intéressantes puissent être ces actions, **l'enjeu aujourd'hui est de dépasser cette offre d'activités de loisirs pour créer partout où cela est possible les conditions du vivre ensemble par des pratiques sociales communes et le développement du débat démocratique.**

QUELS SONT LES QUESTIONNEMENTS À PARTIR DESQUELS NOUS AVONS CONSTRUIT CETTE FORMATION?

- La démocratie peut-elle être locale ?
- En quoi les problèmes du local sont aussi des problèmes nationaux voire internationaux ?
- Quelle appropriation par les individus et les groupes sociaux de moyens d'analyse et d'expression de leur vécu personnel et social ?
- Comment former les futur·e·s citoyen·ne·s ?

C'est pourquoi l'objet de notre offre de formation de cadre de l'éducation populaire ne consiste pas seulement à satisfaire l'épanouissement des personnes mais aussi à développer leur expression contradictoire, c'est-à-dire collective, critique, c'est-à-dire politique.
Cette capacité politique d'organiser des « espaces publics d'éducation citoyenne » demande une grande dextérité, beaucoup de savoir-faire professionnel et une assise philosophique ou historique conséquente. L'objectif est bel et bien de « réapprendre » à comprendre et à proposer, pour développer des solutions alternatives par un autre imaginaire social. En effet, l'éducation populaire doit inclure une dimension de compréhension et d'analyse globale de la société.

C'est cette ambition qui différencie notre formation, des autres diplômes du champ socio-culturel et de l'ingénierie sociale.

Ces mutations profondes de la société française doivent conduire à des mêmes évolutions dans les savoir-faire que doivent acquérir les professionnels qui interviennent dans le maintien des liens sociaux, les dynamiques de développement et de transformation sociale, l'éducation sous toutes ses formes.
Lieux de pratiques, d'expression, d'émancipation et d'expérimentation sociale, les associations d'éducation populaire, les différents services d'accueil dans les quartiers, sont au cœur de ces enjeux.
Dans notre société en mutation rapide, dans des systèmes de plus en plus complexes, il devient indispensable que de futurs Cadres en éducation populaire reçoivent la formation nécessaire à ces profonds changements, obtiennent un haut niveau de compétence pour faire face à ces nouveaux défis.

Pour cela, cette formation propose de :

- Revenir aux fondements de l'éducation et de la pédagogie ;
- Comprendre l'époque ;
- Acquérir un haut niveau d'analyse sociale et institutionnelle ;
- Savoir animer l'espace public ;
- Former en conséquence aux évolutions professionnelles nécessaires ;
- Mettre en œuvre le référentiel des droits culturels tel que défini à l'article 103 de la loi NOTRe.

Quels sont les éléments contextuels de l'époque dans lesquels se construit cette formation ?

Notre époque a tendance à réduire le sens et les liens qui nous unissent à la seule notion de « fonctionnement », à ce qui « fonctionne ». **Mais fonctionner ce n'est pas exister**. Dans ce contexte, deux Humanités finissent par cohabiter l'une à côté de l'autre et peuvent même finir par s'affronter :

- D'une part, une Humanité où demeure du sens (philosophique, religieux, politique…) et des liens (familiaux, liens à la nature, aux ancêtres, aux générations futures, liens culturels, professionnels…). Pour ces personnes, « demain » peut demeurer une promesse mais limitée au sein de « leur monde ».

- D'autre part, une Humanité dans laquelle le sens et les liens ont disparu. « Demain » devient alors une menace. Le progrès social n'existe plus. Seul survit le progrès technique, « ce qui fonctionne », c'est-à-dire ce qui accomplit une « fonction » en jouant le rôle qu'on lui assigne. La seule façon de régler les problèmes sociaux devient alors technique.

QUELS SONT LES QUESTIONNEMENTS À PARTIR DESQUELS NOUS AVONS CONSTRUIT CETTE FORMATION ?

- Comment revendiquer pour les jeunes une égale dignité dans la société, si ces jeunes n'étaient pas à même d'exercer des missions de cadres ?

- Comment pouvoir traiter des sujets de société en ne s'en tenant qu'à un découpage technique de dispositifs qui seraient gages d'une prétendue neutralité ?

- Comment dépasser la seule capacité de service des actions menées par les professionnel·le·s au bénéfice également d'une capacité politique ?

- Ces professionnel·le·s ont-il·elle-s besoin principalement d'une formation technique ou d'une formation politique ?

- Comment réfléchir, organiser, préparer, expérimenter les choix qui déterminent nos conditions de vie sur le long terme ?

ÉLODIE CORMIER

Étudiante à l'entrée en formation, aujourd'hui **directrice de la MJC de Courcouronnes.**

Intégrer la formation a été une grande chance. J'ai 22 ans : on peut penser que ce n'est pas facile de devenir cadre à mon âge, mais on nous apprend à ne pas douter de notre légitimité. Le travail autour de la pédagogie m'a encouragée à m'affirmer tout en interrogeant en permanence mon travail d'éducatrice sur le terrain. Le stage m'aide à me forger une posture professionnelle. A la sortie, j'avais un réseau important.

TÉMOIGNAGE D'UNE DES 40 PERSONNES FORMÉES "CEPOP" DEPUIS 2014

Cette question de la rupture des liens est centrale dans l'époque. Pour la première fois dans toute l'histoire de l'humanité, les êtres humains se vivent comme des individus isolés. Cet isolement lié à la rupture des liens et à la perte de sens a une conséquence anthropologique majeure : **l'abandon de la dimension éducative au sein de l'espace public**, c'est à dire **l'abandon de la transmission des normes et des valeurs de la société républicaine** au sein de cet espace public.

Dans une société où les liens existaient, ce travail éducatif était mené par tous, aussi bien l'instituteur·rice, que l'entraineur·euse de foot. Cela allait « sans dire ». Dans une société dans laquelle ne compte que ce qui fonctionne, dans laquelle on ne peut que « s'adapter », la dimension éducative laisse complètement la place à la technique, au cahier des charges, au programme. Pourquoi vouloir transmettre des valeurs si le sens est perdu ? Pourquoi transmettre des valeurs si personne n'y croit plus, si ces valeurs sont « has been » ? **Cette dimension éducative devient une quantité négligeable, un supplément d'âme**. Paradoxalement, il ne se passe pas une journée sans qu'on nous rabâche les oreilles avec le « manque de civisme », la « perte des repères », l'abstention électorale, l'individualisme…

Former un citoyen·ne dans notre République Laïque, consiste à encourager sa croyance en sa propre capacité d'agir sur la société pour la transformer.

Depuis la Révolution Française, l'appartenance à notre Nation ne s'est pas construite sur une appartenance ethnique ou religieuse mais sur une appartenance civique et politique. La citoyenneté républicaine devient alors le lien fraternel qui nous unit, notre seul socle commun avec la langue. Vouloir la citoyenneté, vouloir former des citoyens ce n'est donc pas rien. C'est vouloir maintenir notre Nation « indivisible ».

QUELS SONT LES QUESTIONNEMENTS À PARTIR DESQUELS NOUS AVONS CONSTRUIT CETTE FORMATION ?

⩾ Quelle analyse produisons-nous de la décentralisation qui a déjà déplacé le centre de gravité de la Nation ?

⩾ La démocratie peut-elle être locale ?

⩾ En quoi les problèmes du local sont aussi des problèmes nationaux voire internationaux ?

⩾ Quelle appropriation par les individus et les groupes sociaux de moyens d'analyse et d'expression de leur vécu personnel et social ?

⩾ Comment former les futur·e·s citoyen·ne·s ?

Pour cela, former des citoyens consiste à abolir la distance entre leur compréhension du monde et leur capacité à agir sur ce monde, sur leur propre vie, sur leur propre devenir, cela à la fois individuellement et collectivement. Quand cette croyance s'éteint, quand ça devient trop compliqué, quand on délègue ça à d'autres qui sont forcément « tous pourris et bons à rien », s'éteint aussi la République.

L'éducation aujourd'hui n'est renvoyée qu'à la sphère privée familiale. En abandonnant le terrain éducatif dans l'espace public, la République prend le risque de voir occuper ce terrain, cette mission, par d'autres, avec les dangers que cela comporte. Pour soi-disant gagner du temps au profit de la technique, notre société a eu tendance à détruire les organisations structurantes qui menaient ce travail. Le déclin et le discrédit de grandes illusions et idéologies ont contribué à l'élaboration d'une pensée devenue majoritaire qui consiste à prôner la soumission, l'acceptation, « le réalisme », « le pragmatisme »…

Nous en sommes là.

GRAZIANA LUCARELLI

Demandeuse d'emploi à l'entrée en formation, aujourd'hui **responsable de réseau chargée du volontariat en France et à l'international**

Un des aspects que je pense avoir le plus apprécié de la formation est l'alternance. Au fil des deux ans, j'ai éprouvé avec enthousiasme la posture originale de «praticienne-intellectuelle», en alimentant mes pratiques professionnelles par un regard objectivé et nourri par des apports théoriques. Dans le cas spécifique de mon stage professionnel auprès du siège de la FRMJC-IdF, les sujets abordés en cours autour d'enjeux culturels, politiques et éducatifs et la dynamique de groupe avec les autres stagiaires ont trouvé un champ d'application direct dans la méthode pédagogique et les techniques d'animation choisies dans le cadre professionnel. Je porte, ainsi, un regard globalement très positif sur cette formation qui m'a, par ailleurs, ouvert les portes d'un emploi à la hauteur de mes ambitions. Que du bonheur !

TÉMOIGNAGE D'UNE DES 40 PERSONNES FORMÉES "CEPOP" DEPUIS 2014

YOANN GAUVRY

Demandeur d'emploi à l'entrée en formation aujourd'hui cadre en éducation populaire, **chargé de mission en musiques du monde FRMJC IdF**.

En 2014, j'ai intégré la première promotion CEPOP comme un prolongement à mon parcours universitaire initial. J'y ai trouvé une très bonne conjugaison entre formation scientifique incarnée et apprentissage d'une posture professionnelle ancrée dans des valeurs fortes. En deux ans, j'ai pu apprendre une posture unique de praticien-chercheur, et mon métier sur le terrain m'ont depuis démontré combien cette formation est solide pour nous préparer à un contexte socio-politique de plus en plus complexe. Elle m'a donné les outils pour remettre en permanence la question du sens au centre de mes pratiques, tant dans l'exercice de mon métier qu'au bénéfice des réseaux pour lesquels je travaille.

TÉMOIGNAGE D'UNE DES 40 PERSONNES FORMÉES "CEPOP" DEPUIS 2014

La question pour nous est donc de réfléchir à la formation de professionnel·le·s de haut niveau, capables, sur un territoire local, au travers à la fois d'outils socio-éducatifs, sportifs, culturels, économiques et environnementaux, de mobiliser et de former les acteur·rice·s à cette dimension et de travailler directement avec les populations. Cette capacité politique d'organiser des « espaces publics d'éducation citoyenne » demande une grande dextérité, beaucoup de savoir-faire professionnels et une assise philosophique/historique conséquente.

Outre cette capacité, ces nouveaux·elles professionnel·le·s doivent être des professionnel·le·s de l'AGIR, de la capacité d'agir. En effet, à la différence de la technique, la citoyenneté pose le postulat que « tout n'est pas possible » car il est nécessaire qu'existent des limites, mais elle pose aussi le postulat que dans chaque situation, individuelle et collective, « des possibles sont possibles ». **Nous n'affirmons pas qu'un « autre monde est possible » mais que nous pouvons agir sur « des possibles » dans ce monde qui est le nôtre.**

Analyser un territoire, être capable de repérer « les possibles », savoir à la fois mobiliser et soutenir la population dans sa force de propositions puis travailler ensemble à la construction de solutions dans le respect des valeurs et des lois républicaines, voilà ce à quoi nous destinons la formation de nos Cadres.

QUELLE ÉST NOTRE ÉPOQUE ?

BESOINS, PRÉSENTATION DU MÉTIER, TERRITOIRES ET CONTEXTES

Finalités visées et capacités P 2.1

Présentation du métier P 2.4

Ré-territorialiser l'action P 2.6

2

DE QUELLES CAPACITÉS DANS LES SECTEURS ÉDUCATIF, SOCIAL ET CULTUREL, A-T-ON BESOIN AUJOURD'HUI?

Finalites visees et capacites que doivent acquerir ces professionnel-le-s grace a la formation

➜ A. **Développer la citoyenneté et animer l'espace public**, ce qui signifie permettre à tous et notamment ceux qui en sont le plus exclus :

- ✔ d'accéder à l'espace public par l'expression et la confrontation d'idées ;
- ✔ de participer à la vie collective et d'apprendre à associer, à consulter, à mobiliser pour décider collectivement ;
- ✔ de faire émerger et de construire des rapports sociaux, dans l'environnement social et économique, fondés sur le droit et les règles décidées collectivement et non pas sur des rapports de force ou de violence ;
- ✔ de s'engager et d'accéder à des responsabilités de gestion et d'animation des espaces publics.

➜ B. Éduquer :

- ✔ transmettre les normes et les valeurs défendues par le système républicain démocratique, laïque et social ;
- ✔ transmettre les normes et les valeurs défendues par nos fédérations d'éducation populaire et nos collectivités territoriales ;
- ✔ transmettre les savoirs et les savoirs faire mis en jeu en tant qu'acteur social : analyser, exprimer, échanger, agir, s'engager ;
- ✔ transmettre ses savoirs, connaissances et expériences auprès des populations avec lesquelles on travaille.

➜ C. Développer les dynamiques sociales et les pratiques culturelles en luttant contre les inégalités sociales :

- ✔ affirmer et valoriser les identités sociales et les droits culturels ;
- ✔ faire émerger les talents et les potentiels d'expression, d'imagination, de création ;
- ✔ participer aux dynamiques sociales et culturelles ;
- ✔ mettre en place des services pertinents et de qualité en matière de loisirs, d'animation et de formation comme facteur d'intégration sociale ;
- ✔ être en relation avec la création artistique, la production culturelle, le mouvement sportif, les débats de société.

Le résultat de ce travail est présenté dans les infographies synthétiques ci-après.

Finalités que doivent viser les professionnel.le.s dans leurs projets et activités	Principes directeurs des modes d'actions
But général : Aider chacun à se construire individuellement et collectivement.	***Transformation***
Permettre à tous, et aux jeunes : D'accéder à l'espace public, par l'expression et la confrontation d'idées ;	***Mobilisation / participation***
De participer à la vie collective et d'apprendre à associer, à consulter, à mobiliser pour décider collectivement ;	***Expériences***
De faire émerger et de construire des rapports sociaux, dans l'environnement social et économique, fondés sur le droit et les règles collectives et non pas sur des rapports de force et d'agressivité ;	***pragmatisme / actions / Inter générations***
De s'engager et d'accéder à des responsabilités de gestion et d'animation des espaces publics.	***Médiation / Laïcité***

ÉDUQUER

Finalités que doivent viser les professionnel.le.s dans leurs projets et activités	Principes directeurs des modes d'actions
Permettre à tous et aux jeunes : D'acquérir l'ensemble des savoirs et des compétences mises en jeu en tant qu'acteur social : analyser, exprimer / échanger et agir / s'engager ;	***Pluralisme d'idées, dans le respect des droits de l'homme***
De transférer ses savoirs et ses expériences.	***Emancipation***

DÉVELOPPER LES DYNAMIQUES SOCIALES ET LES PRATIQUES CULTURELLES

Finalités que doivent viser les professionnel.le.s dans leurs projets et activités	Principes directeurs des modes d'actions
Lutter contre l'exclusion, les inégalités et l'élitisme, en permettant à tous de :	***Esprit critique***
Affirmer et valoriser son identité sociale dans un esprit pluriculturel ;	***Autonomie***
Faire émerger ses talents et ses potentiels d'expression, d'imagination et de création ;	***Responsabilité***
Être acteur et être au cœur des dynamiques sociales et culturelles ;	***Innovation***
Accéder à des services pertinents et de qualité en matière de loisirs, d'animation et de formation comme facteur d'intégration sociale ;	***Création***
Être en relation avec la production artistique contemporaine et le patrimoine culturel collectif.	

PRÉSENTATION DU MÉTIER DE CADRE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DES DROITS CULTURELS

Ce métier peut être résumé comme suit :

- C'est un·e professionnel·le, **salarié·e d'une Fédération d'éducation populaire, d'une association locale, d'un service territorial**.

- Il·elle conduit son action dans le cadre des valeurs et des principes d'action de son employeur, valeurs toujours conformes à la République. Il·elle rend compte et est évalué·e sur la mise en œuvre de ces principes et valeurs. Selon le statut juridique des structures qui l'emploient, il·elle a le droit et le devoir, de proposer, de débattre, de critiquer et de participer à l'élaboration des décisions. Chargé·e de porter et mettre en œuvre une politique, il·elle a le devoir d'appliquer et mettre en œuvre les décisions collectives prises dans les instances délibératives.

- C'est **un·e animateur·rice, un·e éducateur·rice, un·e formateur·trice de jeunes et d'adultes**. Il·elle doit donc pouvoir disposer d'une grande liberté pédagogique. Il·elle doit pouvoir prendre des initiatives et des responsabilités mais Il·elle doit dans le même temps expliquer et faire comprendre ses objectifs et méthodes pédagogiques. Il·elle doit susciter le débat, la critique et faciliter le contrôle hors duquel il n'est pas de démocratie possible.

- C'est **un·e gestionnaire**. Il·elle élabore les documents financiers qu'il·elle soumet à ses instances délibératives. Il exécute les décisions financières. Il est responsable de la trésorerie et rend compte de sa gestion.

- C'est **un·e chef·fe du personnel** qui procède donc aux embauches, à l'organisation du travail, à la formation et la qualification de ses salarié·e·s.

- Occupant un poste stratégique, il·elle doit avoir une parfaite maîtrise des outils théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice du métier. Il·elle doit **faire partager et transmettre** cette compétence aux autres membres : élu·e·s, bénévoles et salarié·e·s, afin de les **former à l'exercice des responsabilités**.

- Son attitude doit être celle **d'un·e animateur·rice au service du collectif**.

- Pour porter cette identité et ces valeurs, il est important de situer l'action du·de la professionnel·le dans son **contexte institutionnel** global, qui comprend le niveau local mais aussi les **deux niveaux institutionnels** régional et national. Dans ce système, les compétences des professionnel·le·s et de leur encadrement résident aussi dans le juste positionnement et les stratégies de conduites professionnelles adaptées aux situations rencontrées, en fonction de l'histoire, des acteurs en présence, des caractéristiques des territoires d'intervention, des orientations stratégiques de leurs employeurs.

Compétences visées :

- Être capable de construire une analyse des situations, d'adapter une posture éducative auprès de publics et au sein d'organisations spécifiques, de transmettre des compétences et de former les équipes professionnelles et bénévoles à l'exercice des responsabilités ;

- Être capable de s'inscrire dans des stratégies de transformation sociale ;

- Être capable de réaliser ou d'actualiser un diagnostic de territoire afin d'élaborer une stratégie de développement partagée par les habitants et/ou les acteurs ;

- Savoir réinvestir dans une pratique professionnelle des connaissances théoriques, empiriques, méthodologiques ou institutionnelles ;

- Savoir susciter et animer le débat comme outil de citoyenneté et de démocratie.

- Savoir gérer le quotidien d'une association ou d'un service (instances, personnel, finances, organisation) ;

- Savoir habiter, animer et faire vivre des équipements publics par et pour la population.

DANS QUELS TERRITOIRES, CONTEXTES ET STRUCTURES PROFESSION-NELLES, CE MÉTIER PEUT-IL S'EXERCER?

Ré-territorialiser l'action

Nous pensons que travailler à l'échelon local est une chance. Pourquoi ? Parce que nous pensons que trop souvent dans l'interaction entre le global et le local, les citoyen-ne-s sont en attente de décisions lointaines qui pourraient changer leur vie quotidienne. Or pour nous, ces deux dimensions sont liées et même entrelacées : **le global passe par le local**.

Ce que nous vivons dans nos villes et nos quartiers est traversé par des dynamiques globales. Quel que soit le domaine que l'on envisage : économie, culture, santé, immigration…, nos pratiques quotidiennes sont en prise directe avec des évolutions, des mécanismes qui nous semblent éloignés de nous, déterritorialisés. Ce processus enferme les populations dans l'incapacité d'agir. Cette situation renforce des mécanismes d'oppression, un repli passif où ne demeurent que la plainte et la souffrance sociale. On espère que par la grâce d'un évènement extérieur, d'un homme providentiel, les choses pourraient s'améliorer. Dans pareil cas, ce n'est rien moins qu'une illusion collective qui vient se substituer à un possible projet d'organisation concrète de la Cité.

Si nous nous emparons du local, alors nous touchons au global. Voilà pourquoi il est urgent d'apprendre à re-territorialiser nos actions.

En travaillant autrement dans des associations et des services, il est possible d'agir à la transformation sociale

Une fois formé·e·s, ces professionnel·le·s ne rencontrent aucune difficulté à être embauché·e·s sur les métiers à responsabilité tels que :

- directeur·rice de Maison des Jeunes et de la Culture,
- directeur·rice de centre social,
- directeur·rice de foyer de jeunes travailleurs,
- directeur·rice de foyers ruraux,
- directeur·rice de maison de quartier ou tout autre type de structure d'éducation populaire ;
- cadre dans des services municipaux politiques de la ville, jeunesse, culture ou éducation,
- cadre dans des cellules ou des services de collectivités locales et territoriales liés à la réussite éducative, à la prévention des violences ou de la délinquance, au développement économique à l'habitat social…

FRANCK ESVAN-GAUTIER

Directeur de centre social à l'entrée en formation, aujourd'hui **DRH**

Directeur d'un centre social depuis 12 ans, il m'a paru opportun, pour me permettre de revisiter ce que je fais quotidiennement, de confronter ma pratique à mes pairs et de questionner ma posture éducative. Il y a plusieurs atouts dans cette formation : une reconnaissance universitaire ET professionnelle, une culture « métier » indispensable à l'exercice d'une fonction de direction d''équipement socioculturel intervenant dans le champ de l'éducation populaire. Enfin, la formation permet d'élargir son réseau professionnel, ce qui est essentiel dans notre secteur d'intervention.

TÉMOIGNAGE D'UNE DES 40 PERSONNES FORMÉES "CEPOP" DEPUIS 2014

CAROLE BERREBI

Directrice de la MJC l'entrée en formation, aujourd'hui **directrice du service citoyenneté locale à la ville de Malakoff.**

La formation CEPOP m'a permis de transposer de nombreuses compétences au sein de la fonction publique territoriale dans mes nouvelles attributions. Le corpus philosophie et politique qui est transmis m'a permis d'avoir les clés de compréhension nécessaires pour analyser, comprendre et participer à la transformation du service public et de l'administration qui le met en œuvre. Outre les compétences techniques qui sont transmises au sein de cette formations, c'est avant tout et en priorité une colonne vertébrale idéologique ainsi qu'une éthique professionnelle que cette formation m'a permis de construire.

TÉMOIGNAGE D'UNE DES 40 PERSONNES FORMÉES "CEPOP" DEPUIS 2014

QUEL MÉTIER POUR QUEL TERRITOIRE ?

FORMATION OUVERTE, PRÉSENTATION PARTENARIAT

Originalités de notre formation P 3.1

Processus de sélection P 3.3

Statut & financement P 3.4

Partenariat avec l'Université Paris Est Créteil P 3.5

Quelques intervenants... P 3.8

3

NOTRE SINGULARITÉ : UNE FORMATION OUVERTE SANS CONDITION DE DIPLÔME

Originalité de notre formation

Nous avons voulu **créer une formation d'ingénieur·e de haut niveau, réunissant des jeunes de tous niveaux scolaires et de toutes conditions sociales**, choisis uniquement sur leurs qualités humaines et leur engagement citoyen, pour les former à la transmission des valeurs républicaines et à la transmission de l'apprentissage des responsabilités dans l'espace public. **Nous croyons fortement à ce recrutement basé sur la qualité humaine et d'engagement de nos stagiaires** car nous pensons que pour agir dans la société, il faut d'abord se sentir affecté·e, c'est-à-dire relié·e aux autres. **Sans liens, nous ne pouvons pas tenir notre promesse de Fraternité républicaine**.

Là où aujourd'hui la République à tendance à ne former que des cadres « technicien·ne·s », venus de Grandes Ecoles et qui ont en charge le « fonctionnement » de l'appareil d'Etat, notre postulat de départ est que les cadres de la République doivent aussi venir des milieux populaires et doivent développer une dimension éducative forte dans l'espace public. **Ce savoir populaire, nous pensons qu'il est lui aussi indispensable à la résolution des problèmes de la société et doit être considéré avec une égale dignité que le savoir académique**.

Cette formation par alternance du métier de « Cadre de l'éducation populaire », permet en 2 ans, l'obtention d'un diplôme de Master 2 monté en partenariat avec l'Université Paris Est Créteil et son Etablissement Supérieur du Professorat et de l'éducation (ESPE), inscrit au Registre National de la formation professionnelle (RNCP). Cet ESPE forme les professeur·e·s et les Conseiller·e·s d'éducation de l'Académie de Créteil. Nous avions voulu dès 2014 nous associer à l'Education Nationale et non « Jeunesse et sports » qui était alors notre Ministère de tutelle. Il est à noter que depuis les dernières élections présidentielles nous dépendons directement de ce Ministère.

Comment dire à des jeunes qu'il leur est possible d'agir sur leur vie si nous interdisons l'entrée en formation à ceux qui ont par le passé échoué dans leur scolarité ?

Notre formation fait le choix de former des « généralistes » de métier c'est-à-dire des personnes capables d'appréhender toute la chaine des problèmes plutôt qu'un seul segment des problèmes.

Pour chaque promotion de 20 stagiaires nous mélangerons 10 jeunes diplômé·e·s, 10 jeunes sans diplômes scolaires (prévu dans notre partenariat avec l'UPEC) dont au moins 2 jeunes en situation de handicap. Contrairement à de nombreuses formations nous évaluons autant la capacité à l'entraide et à la coopération qu'à la performance individuelle.

Ceci n'est pas un « gadget » à nos yeux mais une exigence pédagogique. En effet comment préparer le travail avec l'altérité si cette altérité n'existe pas déjà au sein de la formation ? Comment dire à des jeunes qu'il leur est possible d'agir sur leur vie si nous interdisons l'entrée à ceux qui ont par le passé échoué au niveau scolaire ? Comment développer la vie collective et les liens sociaux si la coopération n'existe pas au sein de la formation ?

KOUNGOU MARA

Demandeuse d'emploi à l'entrée en formation aujourdh'hui **chargée de mission à la Mjc- centre social de Viry Chatillon**

La formation Cadre de l'éducation populaire (CEPOP) a été un véritable moment d'apprentissage, enrichissante à la fois sur le plan d'acquisition des connaissances que sur le plan humain. Elle a ainsi fortement contribué à changer mon rapport au savoir, mais aussi mon rapport aux autres.
Se confronter à cet excercice peut être difficile et lourd au début, tant il y a beaucoup de choses qu'on découvre, mais à la fin de la première année de formation, chacun trouve ses marques.
A l'issue de cette formation, je me sens aujourd'hui outillée professionnellement.
Ce fut une belle exépérience!

TÉMOIGNAGE D'UNE DES 40 PERSONNES FORMÉES "CEPOP" DEPUIS 2014

Pour nous l'éducation repose d'abord sur une attitude avant d'être un discours et si l'on veut avoir une chance d'être efficace, cette attitude doit être cohérente avec ce discours.

Nous voulons à l'avenir devenir aussi un centre de formation d'apprentis (CFA), cette formation passerait donc de la formation continue à la formation initiale. Elle serait donc complètement gratuite pour les stagiaires apprentis.

Processus de sélection (à qui s'adresse la formation)

Notre dispositif de sélection se veut cohérente avec les principes portés par l'éducation populaire en ce qui concerne l'égale dignité des personnes quel que soit leur niveau de diplôme scolaire. Cela signifie que nous ouvrons plusieurs voies possibles à l'entrée en formation :

- **Une voie professionnelle** : elle s'adresse principalement à des professionnels du secteur de l'Animation, animateur·rice·s et directeur·rice·s pouvant travailler dans des associations ou au sein de collectivités territoriales ;
- **Une voie universitaire** : elle s'adresse à des étudiant·e·s ayant un diplôme de formation générale BAC + 3, universitaire ou professionnel ;
- **Une voie militante** : elle s'adresse à des bénévoles actif·ve·s du monde associatif, syndical ou politique pouvant justifier d'une expérience et d'un engagement significatif leur permettant d'intégrer la formation. Aucun diplôme n'est donc requis a priori pour faire acte de candidature ;
- **Une voie pour les demandeurs d'emplois** : avec ou sans diplôme mais toujours sur la base de leur engagement dans la cité.

Les candidat·e·s envoient par mail un dossier comportant un lettre de motivation argumentée d'au moins trois pages*, dans laquelle le·la candidat·e doit à la fois aborder son parcours personnel, son parcours de formation, son parcours professionnel, ses motivations pour intégrer la formation, son engagement militant, ses qualités humaines, un CV détaillé, une copie de son(ses) diplôme(s) s'il·elle en possède.

Après examen des candidatures par une commission pédagogique, les personnes sélectionnées sont reçues en entretien individuel par un jury de sélection qui décide de leur admission en formation.

Aucune limite d'âge n'est requise. Les réseaux des associations d'éducation populaire et l'Université sont partenaires à parité dans ce dispositif de sélection

* La lettre de motivation et le CV sont nécessaires à la Validation des Acquis Professionnels (VAP).

STATUT DES STAGIAIRES – FINANCEMENT DE LA FORMATION

FORMATION À TEMPS COMPLET

	Pour les salarié.e.s	Pour les non salarié.e.s
STATUTS POSSIBLES	Compte personnel de formation	Avant l'entrée en formation (étudiants ou chômeurs) : Embauche en contrat de professionnalisation, en CDD de 2 ans par le lieu de stage professionnel ou la FRMJC Ile-de-France
RÉMUNÉRATION	Salaire à négocier avec son employeur selon les accords de branches professionnelles	Salaire brut mensuel de **1 525,45 €**
COÛT DE LA FORMATION	Coût demandé à l'organisme financeur (OPCA ou employeur) : **12 810 €**. (gratuit pour le·la professionnel·le)	**Gratuit** 49 semaines de stage professionnel sur une fonction de direction et/ ou un projet de développement au service des réseaux MJC, associatifs, ou dans la fonction publique territoriale.

FABRICE MONTIGNON

Animateur à l'entrée en formation, aujourd'hui **directeur de la MJC de Chaumont**

J'étais salarié dans la même MJC depuis plus de 20 ans. J'étais en recherche de formation mais celles que je trouvais ne me convenaient pas. La promotion sociale étant une des valeurs essentielles de la MJC, le directeur m'a orienté vers la formation Cadre en Education Populaire. Il y existe une richesse qu'on ne trouve pas ailleurs : la diversité des profils des personnes stagiaires par l'âge, les parcours et les situations. Les débats sont fournis et sans réponse toute faite. Cela nécessite une écoute attentive aux propos des autres sur lesquels on pose ses contradictions. N'est-ce pas cela l'apprentissage de la démocratie ? »

TÉMOIGNAGE D'UNE DES 40 PERSONNES FORMÉES "CEPOP" DEPUIS 2014

Présentation du partenariat avec l'Université Paris Est Créteil

Le 17 mars 2014, Luc Hittinger, président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) et Vincent Vennin, président de la FRMJC-IdF, ont signé une convention de partenariat sur la formation, l'orientation, l'insertion professionnelle, l'innovation pédagogique et la recherche. Cette convention signée avec L'UPEC pose les bases d'une coopération innovante en matière de formation des cadres, des animateurs et des bénévoles du réseau. Elle ouvre des perspectives de développement et de reconnaissance pour les MJC. A travers l'appartenance à la CMJCF, cette coopération pourra également nourrir la réflexion du réseau des MJC bien au-delà de l'Île-de-France.

Luc Hittinger, président de l'UPEC & Vincent Vennin, président de la FRMJC-IdF

Cela permet à la FRMJC-IdF, aux élu·e·s et aux professionnel·le·s volontaires, de continuer le travail de mise en place d'une proposition de formation qui soit une véritable expérimentation conçue dans une logique de co-construction et sur le principe de transversalité des enseignements, en s'appuyant notamment sur l'**Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE)** de l'UPEC et en contribuant à développer la dimension recherche sur les questions de jeunesse et d'éducation à travers l'**Observatoire Universitaire International Education et Prévention (OUIP)**.

Paroles d'enseignant de l'UPEC

La complexité des situations dans les champs éducatif et social nécessite de renforcer une offre de formation qui tienne compte des évolutions qui touchent ces secteurs.
La recomposition des espaces scolaires et éducatifs, le renouvellement des politiques locales et nationales, la transformation des structures et des publics, incitent à la promotion de dispositifs de formation qui articulent mieux les préoccupations des acteurs de terrain et l'état des savoirs sur les questions transverses.

C'est dans ce contexte que l'ESPE de l'Université Paris Est Créteil, en partenariat avec la FRMJC Ile de France, a choisi de mettre en place depuis 4 ans un nouveau Master pour répondre à cette mission de service public.

Ce Master a été pensé à partir d'une double contrainte :

- **Former des cadres en éducation susceptibles de saisir les enjeux institutionnels, techniques et politiques nécessaires à une action ambitieuse dans des contextes parfois très dégradés mais toujours porteurs de ressources.**
- **Rendre accessibles les apports de la recherche en sciences de l'éducation, pour qu'elle devienne un outil d'intervention et de transformation des possibles.**

Les contenus sont organisés à partir d'un diagnostic partagé entre les enseignants et les professionnels du secteur pour identifier les besoins de formations incontournables.
Le Master vise l'accès à une production de haut niveau sur le plan des savoirs académiques qui soient reconnus dans le monde du travail et grâce au partenariat avec la FRMJC privilégie des formes pédagogiques innovantes au plus près des préoccupations des étudiant-e-s.

Benjamin MOIGNARD
Université Paris-Est-Créteil

Pourquoi l'Université Paris Est Creteil?

Avec sept facultés et cinq instituts répartis sur l'ensemble du territoire francilien, l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne est présente dans tous les domaines de la connaissance depuis 1971. Les enseignants-chercheurs et les enseignants forment chaque année plus de 30 000 étudiants et actifs de tous les âges.
L'Université dispense un large éventail de formations dans plus de 300 disciplines, de la licence au doctorat, avec des parcours de formation initiale, des validations d'acquis et d'expériences, des parcours en formation continue, ou encore en apprentissage. Attentive aux liens avec les acteurs socio-économiques de son territoire pour une meilleure orientation, formation et préparation à l'insertion professionnelle des jeunes, des adultes en reprise d'étude et des salariés souhaitant acquérir de nouvelles compétences, l'UPEC a mis au cœur de ses stratégies la création de partenariat.

Accréditées par le ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) ouvertes depuis septembre 2013, sont de véritables composantes universitaires.

L'ESPE rattachée à l'UPEC forme à des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dans le cadre d'un cursus de deux années d'études post-licence. La formation repose sur un équilibre entre enseignements, stages et périodes d'alternance. Ces formations intègrent une ouverture sur l'international et la recherche.

La FRMJC s'est appuyée, dans sa démarche de sollicitation, sur la qualité des professionnel·le·s formé·e·s par le département carrières sociales de l'UPEC et recruté·e·s au sein de son réseau.

Partageant des objectifs commun, l'UPEC et la FRMJC ont donc signé une convention de partenariat :
«qui permette aux usagers et/ou personnels des deux institutions de bénéficier des domaines de compétences caractéristiques de ces institutions et de profiter des synergies et des expertises qu'ils seront susceptibles de développer conjointement sur les champs de la formation, continue ou initiale, de l'orientation et de l'insertion professionnelle, de l'innovation pédagogique et de la recherche». (Extrait de la convention UPEC/FRMJC-IdF).
Le choix d'une ESPE est aussi l'affirmation de la dimension éducative du métier de cadre de l'éducation populaire.

MADANI BRAIK

Demandeur d'emploi à l'entrée en formation aujourd'hui **directeur du service jeunesse de la ville de Malakoff.**

Dans mon cas, la formation Cadre de l'éducation populaire s'est inscrite dans la continuité de l'exercice de mon métier d'animateur socio-culturel. N'ayant pas pu bénéficier d'une formation initiale universitaire au début de mon parcours, cette formation s'est présentée à moi comme un espace me permettant d'analyser et de construire un regard réflexif sur mes expériences passées. C'est aussi cet espace qui m'a permis d'appréhender un large spectre de concepts qui traversent aujourd'hui mon métier, de directeur d'un service jeunesse au sein d'une ville.

TÉMOIGNAGE D'UNE DES 40 PERSONNES FORMÉES "CEPOP" DEPUIS 2014

QUELQUES FIGURES INTERVENANTS

Benjamin Moignard

Sociologue, professeur à l'UPEC. Ses travaux interrogent la place de l'école et des structures socio-éducatives dans la construction des inégalités sociales.

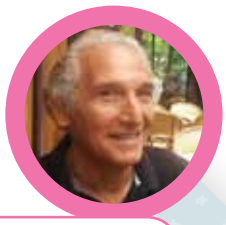

Miguel Benasayag

Philosophe et psychanaliste, chercheur en épistemologie. Ses travaux traitent de la souffrance sociale liée à notre époque et de l'irruption de l'incertitude dans les sciences.

UNE FORMATION QUI RÉUNIT À ÉGALE

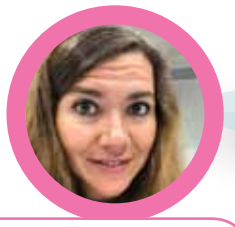

Carole Berrebi

Ancienne stagiaire de la formation, aujourd'hui directrice de service dans une collectivité territoriale, elle intervient sur les questions liées à la laïcité dans nos pratiques éducatives.

Azzedine Zoghbi

Ancien directeur de MJC et chef de projet à la politique de la ville, il partage ses expérience dans le domaine de la médiation sociale.

Lila Belkacem

Maître de conférence en sociologie à l'Upec. Ses travaux traitent des expériences migratoires et minoritaires.

DANS LA FORMATION...

Jean Le Bohec

Ancien Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse. Formateur en sciences de l'éducation. spécialiste de la pédagogie institutionnelle.

Dieynebou Fofana-Ballester

Maître de conférences en sciences de l'éducation. Ses travaux développe la relation entre les modes de socialisation et les pratiques culturelles juvéniles.

SAVOIRS ACADÉMIQUES ET PROFESSIONNELS

DIGNITÉ

Bernard Teper

Animateur du réseau éducation populaire, membre du conseil scientifique de Attac, il intervient sur la crise des institutions républicaines.

Jean Michel Lucas

Professeur en sciences économiques et ancien conseiller du cabinet du ministre Jack Lang. Il met à profit son expérience dans la critique des politiques culturelles et la défense des droits culturels.

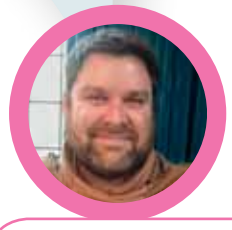

Yoann Gauvry

Ancien stagiaire de la formation et désormais directeur de MJC, il met à profit son experience dans l'aide à la construction des mémoires de recherche.

L'ÉQUIPE AU COMPLET PAGE 4.17

SINGULARITÉS DE LA FORMATION

SYSTÈME DE FORMATION, ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, CENTRE DE FORMATION

Le système de formation P 4.1
La pédagogie mise en œuvre P 4.2
Évaluation de la formation P 4.3
Certification professionnelle et diplôme universitaire P 4.4
Les contenus de la formation P 4.4
Le suivi des stagiaires P 4.15
Organisation et volume horaire de la formation P 4.15
L'équipe pédagogique P 4.17
L'organisme gestionnaire du centre de formation P 4.18

4

LE SYSTÈME DE FORMATION ET SES CONTENUS COMMUNS : UNIVERSITAIRE ET MÉTIER

Le systeme de formation

Le système de formation réalisé sur deux ans à temps plein (entrée en septembre 2016), forme des Cadres de l'éducation populaire : directeur·rice·s d'association d'éducation populaire ou de centres sociaux, chef·fe·s de services et/ou chef·fe·s de projets d'administrations territoriales.

La formation est qualifiante (certification professionnelle de Directeur d'association d'éducation populaire /Cadre de l'éducation populaire) et diplômante de niveau I (Master 2 Cadre de l'éducation délivré par l'université Paris Est Créteil).

Une intervention professionnelle en alternance (deux semaines en centre de formation, deux semaines en stage professionnel durant deux ans) est réalisée dans des sites d'accueil ou dans l'entreprise d'origine, permettant d'éprouver le métier de cadre en éducation populaire. Ces stages professionnels doivent notamment permettre la mise en œuvre de projets éducatifs de développement local, sociaux et culturels.

Cette formation en deux ans permet de découvrir, d'experimenter, d'évaluer et de construire à la fois des savoir-faire professionnels mais aussi des liens entre stagiaires, indispensables aux prolongations professionnelles dans la construction de réseaux.

La pédagogie mise en œuvre

La structure générale de la formation est organisée sur un système d'alternance entre les contenus dispensés au Centre de Formation de Montreuil (universitaires et métier), articulés autour des savoir-faire professionnels à développer, et l'intervention sur un lieu de stage professionnel par chaque stagiaire, auprès d'un site d'accueil, ou au sein de leur institution d'origine.

La transposition est permanente entre théorie et pratique. A cet effet, un·e tuteur·rice professionnel·le et un·e directeur·rice de mémoire suivent chaque stagiaire.

En cohérence avec nos principes fondamentaux, nous souhaitons développer dans cette action de formation une pédagogie contractuelle permettant au maximum une cogestion des démarches individuelles et collectives de formation, entre : l'organisme de formation (FRMJC IDF), l'UPEC et le groupe des stagiaires. Nous laissons donc la place à l'instituant, à la négociation et au changement.

C'est ce que nous appelons : **pédagogie institutionnelle en situation**. La pédagogie institutionnelle en situation est fondée sur le fait de décider ensemble des règles qui vont servir de cadre aux rapports sociaux, aux expressions et actions singulières, jusqu'au moment où ces règles ne correspondent plus à la situation vécue. Ce mouvement permanent de l'action, de la réflexion et du cadre organisationnel et institutionnel est porteur tant de l'antériorité, du présent que des avenirs possibles. De ce fait, cette pédagogie agit sur le fait d'interroger en permanence le rapport formation/institution. Il s'agit de questionner les institutions formatrices existantes, en vue de les améliorer, de les transformer ou d'en instaurer de nouvelles. Dans ce contexte, il est demandé au stagiaire de réfléchir, analyser, le système social qui met en œuvre la formation, au nom de qui et au service de quoi. Par extension, nous voulons que le stagiaire soit capable de transposer cette capacité d'analyse au système symbolique, social et politique de son lieu professionnel. Pour l'éducation populaire, rien ne « va de soi ». Si nous ajoutons « en situation », c'est bien pour affirmer que c'est la situation qui est prioritaire, qui s'impose et non l'idéologie qui créerait la réalité.

Si l'on ne peut demander à tous les stagiaires d'entrer de plein pied dans les institutions avant de les connaître, leur découverte constitue aussi un acte essentiel de formation. Cela est rendu possible par les interventions en formation des formateur·rice·s professionnel·le·s d'associations d'éducation populaire et des enseignant·e·s universitaires. Cela peut être rendu possible également par la participation aux instances des réseaux d'associations d'éducation populaire (journées d'études, Conseils d'administrations, assemblées générales, comités d'entreprise…).

L'ensemble du processus de formation illustre le principe de l'alternance en formation continue, qui s'appuie sur un·e professionnel·le tuteur·rice, (en général un·e directeur·rice d'associations d'éducation populaire) pendant le stage professionnel.

Cette formation n'est pas qu'un parcours personnel. Le parcours de formation se veut aussi être un parcours collectif et coopératif d'un groupe de stagiaires. L'accent est mis sur cet aspect dès les deux premières semaines d'entrée en formation. Cette capacité à la coopération tout au long du parcours de formation est prise en compte dans l'évaluation pour la certification professionnelle.

La fonction recherche, très présente, est pensée comme un outil d'intervention et de transformation au service de l'action sur le terrain professionnel.

À plusieurs on va plus loin

Évaluation de la formation

Évaluation des connaissances

Le système d'évaluation des connaissances a été construit dans ses principes, à la fois pour mesurer les connaissances acquises par les stagiaires mais aussi pour évaluer leurs capacités à les mobiliser pour résoudre des questions professionnelles.

Les appréciations fournies par chaque enseignant·e ou formateur·rice sont constituées d'évaluations individuelles ou collectives circonstanciées sur chacune des productions de formation pour l'évaluation professionnelle et de notes pour l'évaluation universitaire.

Pour la certification professionnelle, les appréciations fournies par les enseignant·e·s, formateur·rice·s, tuteur·rice·s et responsables hiérarchiques des lieux de stages sont constituées d'évaluations individuelles circonstanciées pour chacune des productions de formation.

Le stage professionnel est évalué à partir des différents constats réalisés au cours des trois visites sur place réalisées durant la formation et fait l'objet d'une évaluation sur le parcours de formation réalisé par chaque stagiaire pendant son stage professionnel et sur l'évolution des acquisitions de compétences durant ces des ans. Cette évaluation est produite par le tuteur de stage, le responsable hiérarchique professionnel et le formateur.

Évaluation des savoir-faire professionnels

Les savoir-faire professionnels identifiés sont évalués, pour partie sur :

- Les différentes productions réalisées pendant toute la durée de la formation tant au niveau universitaire que professionnel ;
- Les 4 visites de stages sur le lieu professionnel durant la formation. Ces visites contribuent à l'évaluation des capacités acquises et mises en œuvre ;
- L'attitude professionnelle du stagiaire durant la formation, vis à vis du groupe, de l'institution, des formateurs et du processus de formation, et de sa capacité à se questionner.

Certification professionnelle et diplôme universitaire

Le conseil pédagogique du Centre de Formation délivre la Certification professionnelle de Directeur·rice d'association d'éducation populaire/Cadre de l'Education Populaire.

Le jury de l'Université délivre le Master 2 Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF), Encadrement éducatif, parcours Cadre de l'éducation (CED). Inscription RNCP : code 25083

La certification professionnelle et le diplôme universitaire sont conçus pour se nourrir l'un de l'autre. Les apports théoriques et méthodologiques doivent être en permanence mis au service des actions du terrain. De même, l'expérience acquise sur le terrain professionnel doit venir réinterroger les apports théoriques.

Les contenus de la formation

La structure des contenus de formation est articulée autour de deux éléments :

a) la dimension éducative du métier de Cadre de l'éducation populaire ;

b) la construction d'un projet de développement/transformation social et culturel, construit et réalisé par chaque stagiaire sur son lieu de stage ou dans son cadre de travail, en accord avec les orientations de sa structure et les besoins du territoire.

Cinq types de contenus sont identifiables :

- Des contenus théoriques et pratiques en sciences de l'éducation permettant à ces professionnel-le-s de mieux maîtriser une démarche éducative auprès de l'ensemble des acteurs avec qui Il·elle·s travaillent à des projets de transformation sociale ;
- des contenus apportant ou confortant une culture générale économique, sociologique et politique nécessaire à l'exercice de ces métiers ;
- des contenus théoriques et méthodologiques disciplinaires, transférables professionnellement (Droit, gestion, outils statistiques et informatiques…) ;
- des contenus théoriques et méthodologiques servant à la construction et la conduite de projet ;
- des contenus plus opérationnels dits « métier » sur des domaines professionnels tels que les actions jeunesse, culturelle, sociale, internationale, scientifique, environnementale…

Les capacités professionnelles à acquérir

Intégrées à l'intérieur d'un « Référentiel métier », remis à chaque stagiaire en début de formation, ces capacités professionnelles à acquérir ont servi de référence pour l'organisation de ces contenus.
Ces capacités sont mises en perspective de deux axes professionnels : **une approche gestionnaire et une approche éducative**, **stratégique et prospective**.

La démarche projet de transformation sociale est le fil continu sur les deux ans d'alternance, articulant situation locale et contenu de formation. Il n'est pas question pour nous d'un modèle unique à appliquer, mais bien de laisser la place à l'initiative et à l'imaginaire de chacun pour chaque territoire. En effet, la démarche projet doit être définie comme « **l'art de gérer l'incertitude** » et non comme une méthodologie qui fait plutôt référence aux notions de modèle et de rationalité.

Les capacités politiques, éducatives et techniques appliquées au champs de l'éducation populaire en général et des associations d'éducation populaire en particulier.

Inscrit dans un contexte institutionnel, le·la professionnel·le doit en maîtriser les composantes politiques, juridiques, historiques, humaines, éducatives, pour concevoir son intervention.
Autour des objectifs éducatifs de l'association ou de la collectivité qui l'emploie, il·elle forme les personnes et anime des groupes pour élaborer des actions et en garantir la cohérence au regard des finalités de l'association.

Pour exercer cette capacité, il·elle doit connaître les institutions (associations d'éducation populaire, services de l'Etat, collectivités territoriales, acteurs du territoire, …), les finalités qu'elles poursuivent, les missions qu'elles assument, les populations auxquelles elles s'adressent, les caractéristiques de leur environnement.

Ces connaissances donnent au·à la professionnel·le les références indispensables à la conduite d'un travail éducatif exprimant une volonté de transformation sociale.

Contenus de la formation

Approche historique, politique et sociologique de l'Education Populaire.

Approche historique de l'éducation populaire et des droits culturels

Analyse des projets politiques et éducatifs des institutions d'éducation populaire et des droits culturels :

a) Références conceptuelles
b) Finalités sociales et éducatives
c) Objectifs éducatifs poursuivis
d) Structures d'organisation : associatives/Fédérales/Confédérales

Analyse socio-politique des projets d'interventions :
Associations, élus locaux, populations, professionnels de l'éducation dans le développement de la citoyenneté.

Capacités acquises

Concevoir, organiser et animer les dimensions politiques, éducatives et techniques des projets dans la vie institutionnelle et les actions conduites. Etre capable de valider le sens des actions conduites en se référant au projet institutionnel et politique de l'employeur

CONTENUS DE LA FORMATION

L'éducation au service de quel projet politique ?

a) Éducation et modèle sociaux : Valeurs, normes et cultures
b) Éducation et personnalité : Processus identitaires
c) Éducation et pédagogie : Dynamique de groupe, apprendre, enseigner, former, animer

Quels sont les choix philosophiques présents dans les pratiques éducatives ?

a) Courants pédagogiques et références philosophiques
b) Techniques et méthodes pédagogiques

Intervenir sur autrui : Quelle éthique, quelles pédagogies d'intervention, une approche sociale et institutionnelle de l'acte éducatif

a) Comprendre la notion de posture éducative
b) Comprendre les étapes de développement de la personne
c) Comprendre les enjeux psychologiques de l'adolescence

Politiques éducatives : connaître les politiques éducatives, savoir analyser les politiques éducatives mises en œuvre sur un territoire

Sociologie des problèmes éducatifs : développer une approche sociologique des nouvelles problématiques éducatives

Sociologie des métiers de l'éducation : situer le métier de cadre de l'Éducation populaire et son évolution dans différents contextes historiques et territorial

Approche institutionnelle et politique des systèmes d'éducation : comprendre la notion de posture éducative, comprendre la relation professionnelle éducative à l'espace privé et à l'espace public

CAPACITÉS ACQUISES

Être capable d'élaborer, avec d'autres partenaires, un projet éducatif dans des institutions poursuivant des finalités éducatives

CONTENUS DE LA FORMATION

Gestion et appropriation de l'équipement : Accueil, gestion des bâtiments, règlement intérieur, conformité à la législation

Méthodologie de diagnostic interne d'une organisation : étude comptable et financière, organisation professionnelle, gestion administrative de l'association, vie des instances…

Droits et devoirs d'un professionnel cadre de l'Éducation populaire : éthique, posture et devoirs professionnels.

Sociologie de l'éducation : repérer et analyser les parcours et les motivations des acteurs associatifs, notamment élus et bénévoles ainsi que les composantes sociologiques du territoire

CAPACITÉS ACQUISES

Être capable d'effectuer une analyse interne et externe de l'association dans laquelle le cadre exerce sa mission. Animer le fonctionnement associatif en intégrant le cadre réglementaire, la direction du personnel et en formulant des propositions d'évolution

CONTENUS DE LA FORMATION

Les associations d'éducations populaires dans l'époque : analyse anthropologique : avoir une vision diversifiée de la notion de modernité et des grands courants d'analyse anthropologique. Savoir analyser notre époque et le rôle que peuvent y jouer les associations

Éducation populaire et citoyenneté :

a) une adhésion critique au modèle républicain : repréciser le schéma républicain au sein des politiques publiques.

b) engagement associatif et participation.

Éducation populaire et dimension culturelle : Distinguer l'art de la culture, connaitre l'histoire des politiques culturelles, connaître la notion de droits culturels

Éducation populaire et jeunesse : la question jeune, une question vieille : Comment associer les jeunes aux adultes dans la compréhension des problèmes sociaux et leur résolution

Éducation populaire et social : réparer ou transformer ? Aborder les questions sociales par le travail culturel. Connaître les principes et démarches de l'agrément Centre Social

Discriminations, intégration, inclusion : apprendre à repérer les discriminations dans les pratiques, élaborer des projets d'actions pour lutter contre les discriminations.

CAPACITÉS ACQUISES

Être capable d'effectuer une analyse interne et externe de l'association dans laquelle le cadre exerce sa mission. Animer le fonctionnement associatif en intégrant le ca Comprendre les changements sociaux afin de pouvoir conduire soi-même des projets de transformation sociale

Quelles valeurs portent et induisent les finalités de l'action ? Dans quels contextes s'inscrivent-elles ? Quelles sont les possibilités de voir le sens de l'action intégré par l'institution et ses partenaires ? Traiter ces questions interroge les politiques menées, les pratiques sociales et culturelles

CONTENUS DE LA FORMATION

Savoir mobiliser un ensemble de ressources pour conduire un travail de recherche sur un territoire

Savoir définir une problématique et construire des hypothèses

Définir et mettre en œuvre une méthodologie de recherche appropriée à la situation professionnelle

Savoir recueillir, traiter et analyser des données qualitatives et quantitatives dans le cadre d'une recherche

Maîtriser les outils bureautiques et collaboratifs adaptés au traitement des données

Supports : TICE - Recueil et analyse des données - Mémoire - Epistémologie des sciences humaines et sociales : comprendre ce qu'est la science et les critères qui qualifient une démarche scientifique

CAPACITÉS ACQUISES

Analyser, comprendre et théoriser sa pratique à travers un mémoire de recherche et un rapport d'évaluation du projet de développement durant le stage professionnel
Une réappropriation des écrits réalisés au cours de la formation devra amener chaque stagiaire à formuler un questionnement sur sa situation de travail dans son environnement professionnel afin de poser un cadre théorique d'analyse auquel il se référera pour réaliser son rapport de fin de stage professionnel et son mémoire de recherche.

CONTENUS DE LA FORMATION

Éducation populaire et échanges internationaux : savoir mettre en œuvre un projet à l'international, connaitre les dispositifs, les interlocuteurs, savoir créer des coopérations internationales

Communautés, société et Éducation populaire : connaître les différentes approches de l'Éducation populaire et du travail communautaire à l'international. Savoir repérer les pratiques innovantes et s'y référer Langues vivantes : mobiliser ses compétences linguistiques dans le cadre d'une recherche ou d'un échange

Division du travail éducatif à l à l'étranger : situer ses pratiques professionnelles dans une perspective de comparaison internationale.

CAPACITÉS ACQUISES

Savoir travailler la dimension internationale

La dimension internationale est devenue le facteur clé d'une société « mondialisée ». Le passage par l'international devient une des conditions d'une démarche d'éducation à la citoyenneté. C'est un moyen de décloisonner et de politiser l'Éducation populaire, donner à la fois une conscience critique sur l'évolution de nos sociétés et connaître d'autres méthodes d'intervention. Comprendre les interdépendances économiques et politiques internationales.

LES CAPACITÉS MÉTHODOLOGIQUES GLOBALES A ACQUÉRIR

CONTENUS DE LA FORMATION

Droit Administratif et Constitutionnel : connaître et maîtriser l'organisation administrative, politique et territoriale française

Histoire et sociologie des courants politiques : Connaitre les grands courants politiques et les spécificités françaises. Situer le positionnement des politiques publiques.

Analyse micro-économique : l'homo-économicus en société

Construction politique des problèmes sociaux : Comprendre le potentiel de transformation sociale. Repérer le sens politique d'un projet.

Diagnostic d'intervention : Savoir analyser un territoire et animer une démarche participative et de formation des acteurs

CAPACITÉS ACQUISES

Connaitre et comprendre son environnement pour conduire des politiques d'animation et de développement

Une compréhension de l'environnement dans lequel pourra s'inscrire l'intervention professionnelle est indispensable à la détermination des orientations de travail. Les phénomènes observés doivent être analysés pour permettre la formulation d'hypothèses sur les problèmes sociaux et culturels locaux identifiés qu'engendrent les relations institutionnelles et sociales

CAPACITÉS MÉTHODOLOGIQUES (SUITE)

CONTENUS DE LA FORMATION

Agir auprès des publics, méthodes et pratiques d'intervention : approfondir la connaissance des dispositifs de démocratie participative, la mise en œuvre de stratégies du pouvoir d'agir, savoir construire des dynamiques collectives professionnels/habitants

Projet et intervention en terrain sensible : maîtriser la méthodologie de projet, concevoir, conduire et évaluer un projet dans une démarche éducative, développer une approche critique de la méthodologie de projet.

Dispositifs et publics spécifiques : identifier les besoins individuels et collectifs des publics et savoir s'y adapter, connaître les dispositifs « d'encadrement » de ces publics

Évaluation des actions éducatives : savoir questionner les dispositifs et les logiques de l'évaluation dans les politiques publiques, définir les critères de l'évaluation dans une démarche éducative avec les citoyens, savoir prioriser les actions à mener.

Recherche en éducation et intervention : connaître les grands courants de la recherche en éducation et intervention, savoir identifier, qualifier et mobiliser les ressources scientifiques.

Conduite de projet et partenariat : concevoir, conduire et évaluer un projet, identifier et mobiliser les partenaires, animer un réseau de partenaires

CAPACITÉS ACQUISES

Concevoir, conduire et évaluer des projets éducatifs, de développement et de transformation sociale.
De l'idée à l'action et son évaluation, les différentes phases de développement d'un projet amènent à mobiliser et organiser un ensemble de moyens. Cela nécessite de rester attentif aux incidences des évolutions de l'environnement. L'appréhension des effets de l'action et l'identification des origines des difficultés rencontrées offrent la possibilité de préciser de nouvelles modalités d'intervention. L'analyse des attentes, l'identification des bénéficiaires et la problématisation des phénomènes observés doivent fonder l'idée du projet. Sa conception permettra de le décliner en finalités et objectifs et de fixer le niveau de changement envisagé.

LES CAPACITÉS TECHNIQUES, ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES : LES SAVOIR-FAIRE ET OUTILS TECHNIQUES

CONTENUS DE LA FORMATION

La fonction employeur des associations d'éducation populaire. Qualifier les personnels, une mission d'Éducation populaire : Critique du management

Grandes bases et logiques du droit social / Analyse de la Convention collective de l'animation

Embauches, déclarations et contrats de travail / Organisation d'équipe

Métiers, profils de poste, fonctions, missions et qualification / Plan de formation

CAPACITÉS ACQUISES

Diriger le personnel, animer les équipes et organiser le système de travail
La mobilisation des moyens et leur organisation au service des objectifs sont précédés d'une phase d'analyse du système de travail de l'entreprise et d'évaluation en moyens humains. Cette phase comprend le recensement des forces et des faiblesses avec lesquelles le professionnel devra composer pour déléguer les responsabilités, répartir les tâches. Ses conclusions permettent d'argumenter les préconisations, d'harmoniser l'adaptation aux postes de travail, cela dans le respect de la législation.

CONTENUS DE LA FORMATION

Associations d'éducation populaire, gestion et justice sociale : dimension économique de l'association d'éducation populaire, construction de critères de justice, coût d'opportunité.

Comptabilité, gestion financière et budgétaire : savoir lire et analyser des documents comptables (comptes de résultats, bilans), savoir élaborer un plan de trésorerie, savoir élaborer un budget prévisionnel, analyse financière et comptabilité analytique

Gestion administrative : savoir mettre en œuvre une organisation administrative globale, droit des associations, gestion des ERP, déclarations, licences et agréments.

CAPACITÉS ACQUISES

Assurer la responsabilité administrative, juridique et financière d'une association, d'un service public territorial et/ou d'un projet.
Une organisation publique ou privée vit dans un monde économique dans lequel elles gèrent des ressources au service d'un projet. La maîtrise économique, le suivi administratif sont aujourd'hui indispensables à la viabilité et la pérennité de nos actions. A tout moment, chaque professionnel doit être capable d'élaborer ou commander des documents de synthèse, de les analyser et les interpréter, pour prendre ou faire prendre les décisions dans les domaines juridiques et économiques.

Les contenus et conditions de l'intervention professionnelle en alternance

Le temps attribué à l'intervention, au stage professionnel, doit permettre à un·e cadre en formation de travailler sur la direction d'un projet de développement social et/ou culturel, à une stratégie de transformation sociale, à la gestion et à l'animation d'un équipement. Ce travail, conduit en partenariat avec des acteurs locaux, comprend une phase de diagnostic, une définition d'un projet d'intervention, le pilotage des réalisations liées à ce projet et l'évaluation des actions menées.

Le·la cadre en formation est responsable de son projet devant les instances politiques de la structure qui l'accueille ou dans laquelle il·elle travaille.

Pour les stagiaires en formation à temps complet sur deux ans, deux objectifs sont assignés à ces stages :

- le premier objectif est de permettre le développement des compétences du cadre en formation ;
- le second objectif est d'inscrire ce stage dans la stratégie de développement des Fédérations notamment par la création de nouveaux postes de travail.

Les stages professionnels sont d'abord recherchés au sein des réseaux d'associations d'éducation populaire par le Centre de Formation de la FRMJC Ile-de-France. Les stagiaires peuvent émettre des vœux mais c'est le Centre de Formation qui décide des affectations. La durée de ces stages est de 212 jours à raison en moyenne de 2 semaines par mois sur deux ans.

Une convention est signée entre cinq partenaires et détermine les modalités administratives et pédagogiques de mise en œuvre du stage. Les cinq partenaires sont : l'organisme d'accueil, la Fédération d'associations d'éducation populaire (ou autre fédération) d'implantation du stage, le·la tuteur·rice du·de la stagiaire (professionnel·le confirmé·e exerçant dans la même région que le lieu de stage), le centre de formation et le·la stagiaire.

L'organisme d'accueil d'un·e stagiaire peut être une association (de préférence adhérente d'un réseau d'éducation populaire) ou une collectivité territoriale.

Les structures accueillant ces stagiaires sont à la fois des lieux de travail et des lieux de formation. L'organisme d'accueil doit donc répondre à un certain nombre de critères permettant de développer les capacités identifiées dans la formation. En cas d'impossibilité totale ou partielle de mettre à la disposition du·de la stagiaire les conditions de mise en œuvre de ces compétences, l'organisme d'accueil peut être sollicité pour une partie ou la totalité de la durée de l'unité de compétence concernée, à laisser le·la stagiaire, en accord avec le centre de formation, à effectuer un autre stage.
Le centre de formation est garant de l'identification et de la permanence de ces critères.

Pour les professionnel·le·s en formation en cours d'emploi (dans le cadre du plan de formation interne à leur entreprise)

Si le·la stagiaire est déjà salarié·e et intègre la formation par le biais de son plan de formation interne (CPF, CPF de transition, plan de formation interne à l'entreprise, l'organisme d'accueil peut être l'entreprise dans laquelle il·elle est salarié·e. Dans ce cas, cette entreprise s'engage à créer les conditions et met en œuvre les moyens nécessaires à l'acquisition des capacités identifiées dans la formation. Comme dans le cas cité ci-dessus, l'impossibilité totale ou partielle peut conduire à trouver un nouveau stage.
De même une convention déterminant les modalités administratives et pédagogiques de mise en œuvre du stage, sera signée avec les cinq mêmes partenaires.

Le suivi des stagiaires

À chaque stagiaire est attribué un·e tuteur·rice de stage professionnel. Ces tuteur·rice·s sont des professionnel·le·s confirmé·e·s qui acceptent cette mission de conseiller·e·s méthodologique et pédagogique. Il·elle·s participent à deux regroupements d'information et de formation sur leur mission.

Le Centre de Formation organise trois journées de travail sur les lieux de stage avec un temps pédagogique regroupant stagiaire, tuteur·rice, formateur·rice et responsable hiérarchique.

En plus des accompagnements spécifiques pour chaque stagiaire par les tuteur·rice·s sur les lieux de stage, des suivis individualisés sont développés par les enseignant-e-s et les formateur·rice·s.

Organisation et volume horaire de la formation

Organisation de la formation	1re année	2e année
Centre de formation	91 jours 637 h	91 jours 637 h
Temps de travail personnel	15 jours 105 h	15 jours 105 h
Stage professionnel 35h/semaine	106 jours 742 h	106 jours 742 h

VOLUME HORAIRE	1RE ANNÉE	2E ANNÉE	TOTAL
FORMATION UNIVERSITAIRE			
HEURES UNIVERSITAIRES	483	299	782
HEURES MÉTIER	104	292	396
HEURES TRAVAIL PERSO FOAD	104	104	208
TOTAL	691	695	1386
AUTRES HEURES UNIVERSITAIRES/MÉTIERS			
SÉMINAIRE CLM-FPH	35	35	70
JOURNÉES PROFESSIONNELLES	14	14	28
TOTAL	49	49	98
TOTAL HEURES FORMATION	740	744	1484
STAGE PROFESSIONNEL	693	693	1386
TOTAL FORMATION	1433	1437	2870

CES VOLUMES HORAIRES SONT DONNÉS À TITRE INDICATIFS ET PEUVENT ÊTRE AMENÉS À CHANGER .

L'équipe pédagogique

Chef du projet et Directeur de la formation CEPOP : Max Leguem

Aujourd'hui âgé de 55 ans, il a une longue expérience dans le milieu de l'éducation populaire, du développement local dans toutes ses dimensions (sociale, culturelle, économique, éducative) et dans la formation professionnelle des jeunes adultes.
Il a été salarié à la fois de différentes collectivités territoriales et d'associations.
Il a exercé les métiers de cadre de l'éducation populaire, de directeur de service et d'équipement culturel, de chargé de mission auprès de missions locales, de formateur professionnel et d'enseignant universitaire (université Paris 1 et Paris 12)
Il a exercé aussi un mandat de Maire-adjoint dans une commune de 22 000 habitants.
Il se définit comme un «pur produit» de l'éducation populaire et de la promotion sociale républicaine dont il porte les valeurs.

Les enseignant.e.s de l'UPEC

Lila Belkacem, Séverine Chauvel, Eric Debarbieux, Benjamin Denecheau, Dieynébou Fofana Ballester, Benjamin Moignard, Gaël Pasquier, Bruno Rémy.

Les Directeur.rice.s d'associations d'education populaire formateur.rice.s

Claude Bourquard, Ariane Bourrelier, Patrick Chenu, Olivier Gardelli, Yoann Gauvry, Abdelhake Hamdoun, Camille Khairallah, Clément Lavault, Max Leguem, Laurent Ott, Nicolas Sornat, Stéphane Woegtlin

Les intervenant.e.s

Miguel Benasayag psychanalyste et philosophe, Carole Berrebi directrice du service citoyenneté commune de Malakoff, Catherine Clarisse architecte, Daniel Frédout directeur CMJCF, Ricet Gallet président de la Fédération des acteurs des musiques et danses traditionnelles, Jean Le Bohec sociologue ancien conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, Jean-Michel Lucas ancien directeur des affaires culturelles – professeur d'économie à l'Université de Bordeaux, Nadia Merakchi présidente Fédération départementale centres sociaux 93, Bruno Piriou ancien vice-président du conseil général de l'Essonne, Etienne Quinchez directeur général des services d'une collectivité territoriale, Bernard Teper co-animateur Réseau Education Populaire et conseil scientifique d'ATTAC, Azzedine Zoghbi ancien chef de projet en politique de la ville, (liste non exhaustive).

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE DU CENTRE DE FORMATION

La fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la culture : un réseau régional actif dans le développement social, éducatif et culturel

Un réseau d'associations locales et departementales

- 1 FÉDÉRATION DÉPARTEMENETALE (95)
- 3 UNIONS DÉPARTEMENETALES (77,91,94)
- 2 UNIONS LOCALES
- 77 ASSOCIATIONS

Ces associations gèrent 85 équipements sur le territoire francilien

Un réseau humain et citoyen

4000 BÉNÉVOLES

1520 ÉLU.E.S ASSOCIATIF.VE.S

CEPOP

4000 PROFESSIONNEL.LE.S
dans les associations
dont 162 salarié.e.s de la FRMJC-Idf et 42 CADRES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
intervenant dans les associations

Notre réseau compte 60768 ADHÉRENT.E.S

365 000 FRANCILIEN.NE.S
fréquentes une MJC dont
41 % sont des jeunes de moins de 26 ans

Trois axes d'orientation

1 Le positionnement politique d'un mouvement d'éducation populaire œuvrant a une république laïque et sociale

- affirmer une culture du débat et de la construction collective ;
- favoriser la mixité sociale et générationnelle ;
- faire des MJC de véritables maisons pour tous.

2 La transformation sociale et l'innovation dans les modèles économiques

- organiser d'autres types d'échanges non monétaires ;
- valoriser la coopération et la mutualisation des ressources ;
- mettre en cohérence l'organisation et les valeurs ;
- participer à la solidarité internationale.

3 La valorisation des richesses des MJC

- expérimenter de nouvelles formes de co-construction ;
- repérer et valoriser les compétences des militants et des professionnels ;
- valoriser les projets des maisons auprès des partenaires publics et associatifs.

Pour une reconnaissance du rôle et de la place des MJC comme ingrédient indispensable d'une démocratie vivante

PROMOTION 2016-2018

Fédération Régionale des MJC en Ile-de-France

65 rue Voltaire - 93100 Montreuil
contact@mjcidf.org
www.mjcidf.org

CONTACTS

Fédération régionale des MJC en Ile de France (FRMJC IdF) :

Questions administratives et pratiques :

Patricia Bontemps, administration
pbontemps@mjcidf.org
01 49 72 51 90

Camille Khairallah, formatrice
ckhairallah@mjcidf.org
01 49 72 51 90

Questions pédagogiques :

Max Leguem, formateur
mleguem@mjcidf.org
06 83 47 87 48

Contact Université Paris-Est Créteil (UPEC)

Bruno Remy, enseignant à l'IUT Sénart-Fontainebleau
remy@u-pec.fr